

La difficile traque des

Santé

Qu'elles soient le fruit d'un réseau international ou d'une action individuelle, les fausses ordonnances sont en recrudescence depuis plusieurs années. Pour falsifier les documents, les faussaires usent de stratagèmes toujours plus ingénieux qui mettent à mal les pharmacies, chargées par l'Assurance maladie de détecter les faux documents.

Tiphaine Sirieix

tiphaine.sirieix@centrefrance.com

L'exercice est déconcertant de facilité. En quelques clics, n'importe quelle personne peut se procurer sur internet un ordonnancier pour moins de 30 €, le personnaliser, et s'auto-prescrire des médicaments. « Ils sont devenus balèzes ! Il y a cinq ans, c'était beaucoup plus facile de repérer les fraudeurs. C'était gros. Maintenant, on a du mal », confie Julien Variot, gérant de la pharmacie de Ligny-le-Châtel et représentant de l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine (USPO), face à la recrudescence des fausses ordonnances.

Pour les moins élaborées d'entre elles, les pharmaciens décèlent des fautes d'orthographe criantes, un changement de police hasardeux, une signature grossièrement photocopiée. D'autres sont « de vrais chefs-d'œuvre ».

Dans l'Yonne, une quarantaine d'alertes sont envoyées, chaque année, aux officines par l'Agence régionale de santé (ARS). Des signalements avec, souvent, de maigres renseignements sur le fraudeur identifié dans une pharmacie du coin ou sur un ordonnancier subtilisé à un médecin. « Il y a une dizaine d'années, on recevait ce genre de signalement une fois par mois, peut-être. Aujourd'hui, c'est presque toutes les semaines », poursuit Julien Variot. D'où une vigilance accrue : quand la forme est impeccable, les pharmaciens analysent le fond. « C'est

notre métier. S'il s'agissait juste de donner une boîte, ce serait facile. » La semaine dernière, les pharmaciens ont ainsi détecté une fausse ordonnance de Tramadol, un antidouleur à base d'opiacés, dont le dosage n'avait pas été renseigné. Mercredi, un patient a tenté de se procurer dans plusieurs pharmacies du Sénonais un type de collyre qui, selon la police, renforcerait les effets de l'héroïne.

« Nous avons eu, sur la même ordonnance, une demande d'Ozempic et de capteurs de glycémie. L'ordonnance était très bien faite, la forme impeccable. Sauf que l'Ozempic s'adresse aux diabétiques de type 2 et les capteurs, aux diabétiques de type 1. On ne peut pas être les deux en même temps, c'est comme s'il s'agissait de deux pathologies différentes. Et cela a tilté », révèle le professionnel.

Le symptôme d'une détresse sanitaire et psychiatrique

Les alertes de fausses ordonnances pour obtenir de l'Ozempic ont explosé l'été dernier, « avec des équipes qui opèrent rapidement et en même temps sur un vaste secteur d'officines », précise l'ARS. Sur TikTok, des milliers d'internautes, souvent des femmes, vantaient les mérites d'une « astuce minceur ». Ils détournaient dangereusement un médicament anti-diabétique, au point que certaines officines se sont retrouvées en rupture. « Pour les gens diabétiques, l'Ozempic permet de stabiliser la glycémie et pour les autres, de maigrir », dé-



PHARMACIES. Chaque année, l'Agence régionale de santé envoie une quarantaine d'alertes aux pharmaciens de l'Yonne concernant des fausses ordonnances ou des vols d'ordonnanciers de médecins. PHOTOS MARION BOISJOT

taille le pharmacien, confronté à ces fraudes à Ligny-le-Châtel.

Outre cette mode du « summerbody », « comme dans le reste de la région, l'Yonne est surtout concernée par les fausses ordonnances de codéine, tramadol et de benzodiazépines (lire ci-dessous) », observent les

services de l'ARS. Des produits pouvant générer de fortes dépendances. C'était le cas d'un patient de Julien Variot, traité avec de la méthadone, un médicament pour soulager les douleurs liées à l'addiction aux opioïdes et surtout à l'héroïne. « C'est-ce qu'il y a de plus fort.

Lui, il est tombé dans une addiction à la codéine. C'est dire l'intensité de cette dépendance. » Car au-delà d'un trafic parfois juteux, les fausses ordonnances sont aussi le symptôme d'une détresse sanitaire et psychiatrique. Et parfois le fait d'un seul homme. Des patients en

Trois médicaments particulièrement ciblés par les fraudeurs

Comme dans le reste de la région Bourgogne Franche-Comté, l'Yonne est essentiellement concernée pour obtenir de la codéine, du tramadol et des benzodiazépines, indiquent les services de l'Agence régionale de santé. Explications.

La codéine. La codéine est une molécule opiacée, au même titre que la morphine, explique l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et des produits de santé. Elle expose donc à un risque d'abus et de dépendance dont les conséquences sur la santé peuvent être graves. Plusieurs médicaments sont à base de codéine.



RISQUES. Certains médicaments peuvent générer une forte dépendance.

Les opioïdes peuvent être des substances illicites (héroïne, nouveaux opioïdes de synthèse, etc.) ou des substances actives utilisées en tant que médicaments.

Le tramadol. Au même titre que la codéine, le tramadol est un antidouleur. Le tramadol est l'antalgique opioïde le plus prescrit en France, devant la codéine. Selon l'ANSM, il peut exposer à des risques d'abus, de dépendance et de surdosage. Ces risques existent particulièrement lorsqu'il est mal utilisé, c'est-à-dire à des doses supérieures aux doses recommandées ou sur une

durée prolongée, ou en dehors de ses indications. Par exemple comme sédatif pour mieux dormir, ou pour réduire l'anxiété.

Les benzodiazépines. D'après le ministère de la Santé, les benzodiazépines sont généralement prescrites pour soulager l'anxiété, le stress ou l'insomnie. « Après une consommation régulière de plusieurs semaines, les benzodiazépines entraînent une dépendance physique et mentale. [...] En cas de dépendance physique aux benzodiazépines, de sérieux symptômes liés au sevrage peuvent en effet se produire si l'arrêt du traitement est trop rapide. » ■

en Bourgogne Franche-Comté

LE FAIT
DU JOUR

faussaires d'ordonnances



assurance maladie a mis en place depuis le 2 août un nouveau téléservice « fausses ordonnances (ASAFO) », un outil interne. « En cas de suspicion d'une fausse ordonnance, le pharmacien peut vérifier si elle a déjà été identifiée comme frauduleuse ou la signaler à sa caisse d'assurance maladie », détaille l'Assurance maladie.

Sur la plateforme, il est désormais possible pour les pharmaciens, en plus des alertes de l'ARS, de « consulter la liste des ordonnances confirmées comme frauduleuses dans toute la France » et d'en signaler. L'Assurance maladie précise que ce « nouveau service ne remplace pas l'échange avec le prescripteur en cas de doute sur une ordonnance ». Un outil qui « pourrait être très bien » selon le représentant de l'USPO, s'il n'était pas « archaïque ». Une majuscule en trop, un accent oublié, « et cela devient impossible de retrouver le fraudeur ou l'ordonnance ».

La solution peut être la prescription numérique

Les prescriptions numériques pourraient toutefois changer la donne et limiter considérablement les fraudes. « C'est une grosse évolution, assure le gérant de l'officine de Ligny-le-Châtel. Les ordonnances seront de plus en plus sécurisées. Normalement, cela ne devrait plus beaucoup laisser de marge de manœuvre aux fraudeurs. Il faut que tout le monde joue le jeu. »

Bientôt, « les données de la prescription médicale seront automatiquement déversées dans une base de données hébergée en France et sécurisée », détaille l'Assurance maladie. Sur ces ordonnances, en plus des données habituelles, s'ajoute un QR code. La dématérialisation du circuit de prescription devrait permettre de l'authentifier de manière systématique et ainsi, « éviter d'être confronté à de fausses ordonnances ». L'ordonnance numérique est appelée à être généralisée en France, au plus tard, le 31 décembre. ■

difficulté qui cherchent, par n'importe quel moyen, à obtenir un produit. Moins souvent, les fraudeurs agissent au cœur d'un réseau. Ceux-là « engagent une mule à qui ils fournissent une fausse ordonnance et qu'ils rémunèrent quelques centaines d'euros, explique le procureur

de la République d'Auxerre Hugues de Phily. Nous avons eu le cas d'une fausse ordonnance d'anticancéreux pour des malades en phase terminale. La boîte coûtait des milliers d'euros et devait être revendue en Afrique ».

Pour remédier aux abus, l'As-

Un manque à gagner pour l'Assurance maladie



CONTRÔLE. Les ordonnances à plus de 300 euros sont authentifiées.

Les fausses ordonnances, quelle que soit leur origine, représentent pour l'Assurance maladie un manque à gagner. Derrière leurs comptoirs, les pharmaciens stockent parfois des boîtes à 5.000 ou jusqu'à 50.000 euros.

Parce que ces médicaments onéreux faisaient l'objet de nombreux trafics avec des reventes à l'étranger, l'Assurance maladie a demandé aux pharmaciens, en 2023, de s'assurer de l'authenticité de l'ordonnance lorsque le prix du médicament était supérieur à 300 €. Dans la pratique, « on appelle le médecin et on lui demande de confirmer sa prescription », explique Julien Variot, représentant de l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine (USPO). « Si on n'arrive pas à le joindre, on ne peut pas donner le médicament au patient parce que l'ordonnance n'est pas sécurisée. Certains collègues ne veulent plus délivrer certains médicaments onéreux aux patients qu'ils ne connaissent pas. Le risque financier est trop important. »

La tâche est d'autant plus difficile lorsque l'ordonnance a été

prescrite par un médecin d'un centre hospitalier ou d'un grand cabinet : « pour arriver à le joindre, c'est pire que les Douze travaux d'Astérix. Il faut identifier le médecin qui signe parfois seulement d'une croix, espérer qu'il travaille ce jour-là et qu'il soit disponible... J'ai de la chance quand je tombe sur le bon médecin. » Une mission compliquée lorsque les patients s'impatientent au comptoir.

Inviolabilité relative

Aux pharmaciens, « on demande d'être flics. Il faut qu'en face, on nous donne les moyens d'agir », à l'heure où les subtilités de la sécurisation des ordonnances sont arrivées jusqu'aux fraudeurs : ces médicaments prescriptibles uniquement par un service de médecine particulier. Ces ordonnances bleues ou blanches selon le type de produits. Celles sécurisées par un petit carré en bas de page lorsqu'elles concernent la délivrance de produits stupéfiants... Ces singularités censées permettre aux professionnels des officines de sécuriser sur la forme certaines ordonnances ne garantissent désormais plus leur inviolabilité. ■

EN CHIFFRES

3 ANS DE PRISON. Pour toute personne qui falsifie une ordonnance, c'est-à-dire qui modifie une ordonnance initialement valide et légalement délivrée, l'infraction suivante sera retenue contre elle : « faux : altération frauduleuse de la vérité dans un écrit ». La peine maximale encourue est de trois ans et 45.000 € d'amende selon le Code pénal. ■

45.000 EUROS. Si la personne utilise une fausse ordonnance dans une pharmacie pour se voir délivrer des médicaments, elle risque jusqu'à trois ans de prison et 45.000 €

d'amende. Il s'agit d'un usage de faux pour l'écriture. ■

7,5 millions d'euros

L'utilisation d'une ordonnance afin d'obtenir des médicaments et d'en faire usage à des fins non thérapeutiques est considérée comme une « tentative d'obtention de produits stupéfiants au moyen d'une ordonnance fictive ». La peine maximale encourue est de dix ans de prison et une amende pouvant atteindre 7,5 millions d'euros



JUSTICE. Les fraudeurs risquent gros.

5.000 EUROS. L'article L. 114-13 du Code de la Sécurité sociale réprime toute tentative d'utilisation ou utilisation de fausse ordonnance dans le but d'obtenir des aides sociales (telles que des allocations ou prestations sociales). Cette infraction est sanctionnée de 5.000 euros d'amende. ■

375.000 EUROS. L'article 313-1 du Code pénal sanctionne la rédaction d'une fausse ordonnance par une personne n'étant pas médecin. La fausse ordonnance est alors qualifiée comme faisant l'objet d'une escroquerie. Cette infraction est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375.000 euros d'amende. ■